

Une bonne nouvelle pour les finances de Bassins

Politique La Commune voit sa facture de la péréquation diminuer. Le Canton n'avait pas tenu compte des arriérés d'impôts qui plombent ses finances.



Bassins a construit une nouvelle grande salle durant la dernière législature. Par contre, aucun investissement important n'est prévu pour ces cinq prochaines années.

Image: Florian Cella-archives

La mise sous tutelle s'éloigne un peu pour la Commune de Bassins dont les caisses sont à sec. La facture de près d'un million et demi de francs en souffrance auprès du Canton a diminué d'un tiers cette semaine. Le calcul final de la péréquation a ramené le montant à 850 000 francs. «La situation reste difficile», prévient le syndic Didier Lohri, qui n'est pas surpris de cette adaptation qu'il avait chiffrée depuis plusieurs semaines.

Dans les faits, les acomptes avaient été calculés par le Canton en prenant en compte des rentrées fiscales erronées. «Nous avons un taux d'arriérés fiscaux de 39%, alors qu'il est en moyenne de 20% dans le Canton, explique le syndic. Ce phénomène est inexplicable.»

Restent 850'000 francs

Une rencontre avec l'Administration cantonale des impôts a permis de prendre des mesures pour tenter de récupérer une partie des arriérés, dont certains remontent à 2008. En tout, cela représente 147 dossiers, dont certains doivent des montants à 6 chiffres. Les sommes récupérées serviront à améliorer la trésorerie de la Commune ou à baisser la facture péréquative de l'année prochaine.

Reste que la Commune doit encore près de 850'000 francs au Canton. Le plan A des autorités est la mise en zone agricole de la parcelle du Grand Chaney, qui rapportera quelque 800'000 francs. Si des oppositions sanctionnent la mise à l'enquête du changement d'affectation qui se terminera le 11 juillet, un plan B est dans les tiroirs. Il consistera à suspendre les amortissements de la Commune pendant une année. Un accord avec les banques a été passé. L'argent économisé serait alors dépensé pour payer le Canton.

En attendant, trois collaborateurs ont été licenciés, alors qu'un poste administratif a été biffé au bénéfice d'un départ à la retraite. Enfin, une hausse d'impôts — qui devraient atteindre 3,5 points — sera demandée au Conseil

Par Raphaël Ebinger 01.07.2016

APP



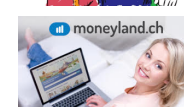
#winterisawesome

Découvrez sur Facebook ce qui se passe chez Mini Babybel cet hiver.



J AI PERDU 16 KILOS!

Avec les Comprimés Express-Slim! A partir de CHF 98.- Commander dès maintenant!



Comparer et économiser

Le service comparatif en ligne le plus précis de Suisse: économiser avec moneyland.ch!

Articles en relation

Fauchée, Bassins risque la mise sous tutelle

Finances Si la Commune ne paie pas ses dettes, elle en subira les conséquences. Le syndic reste serein. [Plus...](#)

Par Madeleine Schürch 24.06.2016

La tension monte avant le premier tour à Bassins

Elections communales Un groupe citoyen s'est invité sur la liste de l'Entente communale, créant un malaise profond.

[Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 19.02.2016

Bassins se frotte les mains d'avoir anticipé les effets de la LAT

Aménagement Le village possède une belle réserve de terrains constructibles qu'il ne veut pas développer. Un cas rare dans la région. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 27.12.2014

communal qui a déjà accepté l'adaptation des taxes sur l'eau et les déchets. (24 heures)

(Créé: 01.07.2016, 17h16)